REPRESENTATION
En République Islamique de Mauritanie

TERMES DE REFERENCE

Titre du poste	: Consultant(e) National(e) Spécialiste en VBG/MGF
Niveau	: NOA, contrat de consultation
Affectation	: Nouakchott
Durée	: 9 mois

I. Contexte et justification

Le Fonds des Nations Unies pour la Population et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance appuient le Gouvernement mauritanien dans la mise en œuvre d'un programme conjoint d'accélération de l'abandon volontaire des Mutilations Génitales Féminines (MGF) depuis 2011 en partenariat avec les organisations de la société civile. Ce programme a pour objectif de promouvoir des approches culturellement sensibles favorisant l'abandon volontaire de la pratique des MGF et s'inscrit dans le cadre du programme global développé dans 17 pays du monde. Le programme Global a pour but de contribuer à l'accélération de l'abandon total des MGF/E, conformément à la résolution de l'Assemblée des Nations Unies (A/RES/69/150), pour « l'Intensification de l'action globale visant à éliminer les Mutilations Génitales Féminines/Excision ».

La Mauritanie a été éligible à la 3ème phase du Programme Conjoint qui couvrira la période 2018-2021. Ainsi, pour la mise en œuvre, ledit programme doit établir des collaborations et partenariat avec les acteurs gouvernementaux, les leaders communautaires et religieux, des associations professionnelles de santé, les organisations de la société civile, les médias, et les prestataires de services notamment de la santé et de l'éducation.

Pour appuyer la mise œuvre de ce programme, l'UNFPA compte recruter un(e) consultant(e) spécialiste dans le domaine de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et particulièrement les Mutilations Génitales Féminines (MGF). Le/la consultant(e) apporte une contribution technique à la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions, en conformité avec les cadres de programmation nationaux et les différentes politiques sociales et économiques dans le domaine du genre, DH et autonomisation des femmes. Il/elle participe à l'identification des opportunités de partenariat et veille à leur concrétisation dans le cadre des plans de travail conjoints. Le/la consultant(e) apportera un appui technique à la cellule de lutte contre les MGF installée au Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) et à toutes les structures en charge de la mise en œuvre du Programme Conjoint MGF. Il/elle apportera également son appui technique au processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de lutte contre les VBG et veillera à en concertation avec le MEF à la prise en compte du Dividende Démographique (DD).

II. Enoncé général des fonctions

Sous l'autorité du Représentant Résident de l'UNFPA et sous la supervision directe de la Chargée de Programme Genre/Droits Humains, le/la consultant(e) :

- suit l'exécution des activités du Plan de Travail Annuel du Programme Conjoint en conformité avec les exigences de l'approche programme, dans le cadre d'une Gestion Axée sur les Résultats (GAR). A cet effet, il/elle :
- apporte une contribution technique aux initiatives et réflexions stratégiques par rapport aux interventions de lutte contre les violences faites aux femmes en particulier les MGF en Mauritanie ;
- apporte en étroite collaboration avec la NPO/Genre&DH, un appui technique aux structures du MASEF, au niveau national et déconcentré, et aux ONGs partenaires impliquées dans la mise en œuvre du PC MGF;
- assure le suivi des dépenses et des justificatifs des avances de fonds faites au MASEF et aux ONGs conformément au budget approuvé et aux procédures de gestion de l'UNFPA ;
- facilite la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités nationales dans le domaine du genre et des droits humains ;
- élabore des rapports trimestriels et un rapport annuel du Programme Conjoint ;
- participe aux missions de terrain dans les régions pour le suivi et l'encadrement des structures de mise en œuvre ;
- contribue à la documentation et à la diffusion des meilleures pratiques en matière de lutte contre les VBG ;
- participe aux rencontres inter-agences sur le Programme Conjoint et aux comités techniques sur les VBG.

En outre, le/la consultant(e) spécialiste en VBG/MGF :

- prend part au processus d'identification des besoins sur le terrain pour venir en appui à la planification annuelle ;
- apporte un appui technique aux différents processus de planification et de suivi évaluation du programme conjoint de lutte contre les MGF ;
- contribue au renforcement du cadre de suivi et d'évaluation du programme pour un système de gestion et de partage de l'information efficace et de qualité, dans le cadre de l'amélioration de la Gestion Axée sur les Résultats ;
- Contribue à la collecte, gestion et analyse des données pour alimenter le DFA Monitoring ;
- participe au renforcement des alliances stratégiques entre le programme et les institutions multi et bilatérales, la société civile, et contribue à la visibilité du Programme Conjoint;
- contribue à la préparation des revues annuelles du Programme Conjoint ;
- participe aux activités de plaidoyer et de mobilisation de ressources pour le Programme ;
- assure une liaison fonctionnelle entre le bureau de l'UNFPA et toutes les parties prenantes au Programme Conjoint.

III. Principaux Résultats attendus de la consultation

- Un plan d'action national chiffré fondé sur des données probantes pour mettre fin aux MGF est élaboré avec tous les secteurs gouvernementaux, les organisations de la société civile, les organisations confessionnelles et d'autres acteurs ;
- Un tableau de bord national sur les MGFs y compris les données administratives sectorielles est disponible ;
- Un organe national de Coordination/Cellule Nationale Technique de lutte contre les VBG y compris les MGF est fonctionnel ;
- Un Système d'examen annuel de la mise en œuvre du plan d'action national est mis en place ;
- Des rapports d'avancement annuels et de recommandations sur l'élimination des MGF sont produits par les organisations de la société civile nationales et les réseaux de jeunes et sont présentés aux décideurs politiques pour influencer les orientations et la mise en œuvre des politiques ;
- 150 localités ont fait des déclarations publiques d'abandon des MGF dans la zone d'intervention du PC/MGF ;

- 77 localités ayant fait une déclaration publique d'abandon des MGF ont mis en place un comité de veille fonctionnel pour surveiller le respect des engagements pris lors des déclarations publiques ;
- 42005 filles et femmes ont bénéficié de services de santé liés aux MGF ;
- 271 points de prestations de services de santé fournissent des services liés aux MGF aux filles et aux femmes à risque ou qui ont subi des MGF ;
- 5 plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG sont mises en place ;
- Une revue annuelle du PC est tenue ;
- 100% des fonds du PC MGF sont utilisés.

IV. Profil du (de la) consultant(e)

La personne recherchée doit justifier un niveau académique équivalent au bac+3 dans les domaines d'expertise souhaités tels que la Sociologie, l'anthropologie, la démographie ou d'autres sciences sociales connexes (économie, droit, psychologie, etc.).

Il /elle doit surtout disposer des compétences et expériences suivantes :

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la gestion et/ou la coordination de projets en rapport avec le genre et les droits humains ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique du développement notamment les questions de lutte contre les VBG y compris les MGF ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre juridique et institutionnel du pays notamment celui en lien avec les droits humains ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction en français et une bonne connaissance de l'arabe et de l'anglais ;
- Avoir une expérience avérée dans les méthodes de collecte des données sur le genre et droits humains et dans la conception des outils de collecte ;
- Être familier avec les procédures des Organisations du Système des Nations Unies et connaitre les approches de gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, World, Excel et Powerpoint) ;
- Etre flexible et jouir d'une grande capacité d'adaptation à différents contextes de travail ;
- Etre capable de travailler sous pression.

V. Rapports à produire

- Un rapport mensuel sur les activités réalisées en lien avec son plan d'action individuel ;
- Un rapport trimestriel sur la mise en œuvre du Programme Conjoint MGF ;
- Un rapport annuel du Programme Conjoint MGF.

NB. Les candidatures jeunes sont encouragées.